

nement devrait prendre en considération, savoir, que le gouvernement, par l'entremise de ses agences, devrait avertir les fermiers qui, depuis nombre d'années, se plaignent de la rareté de la main-d'œuvre, que c'est maintenant le temps de demander la main-d'œuvre des villes aux bureaux de placement provinciaux. La meilleure agence qu'on ait mentionnée, c'est le bureau de poste. On a suggéré de placer des placards dans les bureaux de poste — et il y en a dans tous les coins et recoins du pays — à l'effet d'avertir les fermiers qu'ils obtiendront de la main-d'œuvre en s'adressant à certains centres provinciaux. L'honorable représentant d'Halifax (l'honorable M. Roche) a fait remarquer bien à propos que le fermier avait le sens pratique aussi développé que n'importe quel autre individu dans le pays et que s'il n'a besoin de main-d'œuvre que pour trois mois seulement, il ne la paiera pas pour douze. Toutefois, s'il s'adresse à une ville où le chômage existe aujourd'hui et où vraisemblablement il continuera d'exister, les chômeurs auront l'avantage de savoir où ils peuvent trouver de l'ouvrage pendant l'été, et l'appel sera sans doute entendu de plusieurs milliers d'entre eux qui, il y a quatre ou cinq ans, travaillaient sur la terre, et une certaine proportion de ces gens comprendra qu'au lieu de mourir de faim et de mendier dans les rues de nos cités et de nos villes, il vaudrait beaucoup mieux pour eux retourner à la terre, soit seuls ou avec leur famille. Je crois que cette idée est excellente. Plusieurs de ces gens qui ont senti l'aiguillon de la pauvreté dans les villes, seront de nouveau attirés vers la terre et décideront peut-être d'y rester et d'y consacrer leur vocation première. Je ne saurais trop insister auprès des représentants du gouvernement dans cette Chambre pour qu'on entreprenne une campagne au moyen de placards placés dans les bureaux de poste, avertissant les fermiers que s'ils s'adressent aux divers bureaux de placements provinciaux, ils pourront obtenir de la main-d'œuvre.

L'honorable M. ROBERTSON: Mon honorable ami ne sait-il pas que la chose a été faite il y a deux ans et demi?

L'honorable M. DANDURAND: Je l'ignore, mais je suis certain que mon honorable ami admettra que le besoin est aujourd'hui bien mieux préparé pour cette campagne qu'on a suggérée, alors que des milliers d'hommes flânent dans les rues de nos villes cherchant de l'emploi.

L'honorable représentant d'Halifax a déclaré que plusieurs des gens qui seraient tentés de retourner vers la terre découvriraient, après les récoltes engrangées, qu'ils devront s'occuper de trouver d'autre chose à faire; mais sûrement, une bonne partie de ces gens préféreront demeurer autour des villages et aux abords de la campagne, exécutant quelques petits travaux durant l'hiver, plutôt que de retourner soit à Toronto ou à Montréal pour grossir la file des mangeurs de soupe à bon marché.

L'honorable M. BOSTOCK: Honorables messieurs, ce n'est pas mon intention de prendre part à ce débat. Je tiens tout simplement à attirer l'attention du président du comité sur les deux dernières lignes du rapport de ce comité. Elles se lisent comme suit:

et demande qu'à la prochaine session on les autorise à continuer leur enquête jusqu'au point où les choses l'exigeront alors.

Ce n'est pas la formule régulière dans laquelle les rapports sont présentés, et si les honorables messieurs consentaient à retrancher ces mots, le rapport serait beaucoup plus conforme à notre mode ordinaire de procéder.

L'honorable M. McDONALD: J'y consens volontiers, car je comprends qu'au cours d'une session nous ne puissions pas nous lier en ce qui concerne les procédures à suivre au cours de la session suivante.

L'honorable M. DANDURAND: Me permettra-t-on d'attirer l'attention du gouvernement et du ministère du Travail sur un fait? On allègue que les fabricants ont sensiblement baissé leurs prix et qu'ils ont dû compenser leurs pertes en empruntant de leur réserve ou de leur crédit de manière à pouvoir vendre les marchandises aux prix fixés d'après le coût actuel des matières brutes. On allègue que, dans nombre de branches, les marchands de gros ont réduit leurs prix de vente de la même manière. Mais on allègue également que les détaillants — et non les moindres, les propriétaires de magasins à rayons — n'ont pas fait de réductions semblables de leurs prix pour le consommateur. Je dois dire, pour les excuser, que bien qu'ils réalisent de forts bénéfices sur certaines marchandises, ils essaient de se refaire pour d'autres marchandises dont le coût n'a pas baissé, ou sur cette partie de leur stock qu'ils ont achetée à des prix très élevés. Toutefois, qu'on me permette de mentionner une marchandise que le public achète beaucoup et c'est le coton. Les prix du coton ont baissé